

***Décision du Président de la Communauté d'agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

**ADMINISTRATION GENERALE ET MOYENS**  
**PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE**

**ACCORD-CADRE D'ENTRETIEN ET DE TRAVAUX NEUFS SUR LES VOIRIES ET  
OUVRAGES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION - SIGNATURE D'UN  
AVENANT N°3 AU LOT N°2**

Vu la décision n°2017/601, en date du 7 décembre 2017, par laquelle le Président de la Communauté d'Agglomération a décidé de signer l'accord-cadre à bons de commande ayant pour objet l'entretien et pour l'entretien et les travaux neufs sur les voiries et ouvrages de la Communauté d'agglomération, Lot 2 : secteur B, avec la Société COLAS Nord-Est – Agence Artois, ayant son siège social à Noyelles-Sous-Lens (62221), Parc d'Activités de la Galance, 50 Avenue des Entreprises, sans montant minimum et sans maximum, et pour une durée d'un an à compter de la notification du marché, reconductible 3 fois dans les mêmes conditions.

Considérant que ce marché a été notifié au titulaire le 3 janvier 2018 et a été reconduit deux fois.

Vu la décision n°2018/476, en date du 13 septembre 2018, par laquelle le Président de la Communauté d'Agglomération a décidé de signer un avenant n°1 au présent accord-cadre, ayant pour objet l'ajout d'une prestation complémentaire de « remplacement d'une membrane PVC et accessoires » à l'accord-cadre, et de fixer son prix au Bordereau des Prix Unitaires.

Vu la décision n°2019/479, en date du 14 août 2019, par laquelle le Président de la Communauté d'Agglomération a décidé de signer un avenant n°2 au présent accord-cadre, ayant pour objet d'ajouter la prestation complémentaire "fourniture, transport et mise en œuvre d'une émulsion ECR" à l'accord-cadre et de fixer les prix afférents au Bordereau des Prix Unitaires,

Considérant qu'au cours de l'exécution de l'accord cadre, compte tenu des transferts de compétences notamment en matière de zones d'activités économiques, suite à la mise en service du BHNS sur le territoire ou au titre des services mutualisés au profit de communes, la Communauté d'agglomération est devenue propriétaire ou gestionnaire des voiries supplémentaires,

Considérant qu'au vu des diverses variétés de revêtement des voiries transférées, il apparaît nécessaire de signer un avenant n°3 avec la société COLAS Nord-Est, ayant pour objet d'ajouter de nouvelles prestations à l'accord-cadre relatives à l'entretien de ces revêtements des voiries ainsi que de fixer les prix afférents au Bordereau des Prix Unitaires. |

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 12 janvier, 22 mars, 13 décembre 2017, 14 février 2018, 3 avril, 26 juin et 13 novembre 2019 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

**Le Président,**

**DECIDE** de signer un avenant n°3 à l'accord-cadre d'entretien et de travaux neufs sur les voiries et ouvrages de la Communauté d'Agglomération, Lot n°2 (Secteur B), avec la Société COLAS Nord-Est - Agence Artois, ayant son siège social à Noyelles-Sous-Lens (62221), Parc d'Activités de la Galance, 50 Avenue des Entreprises, ayant pour objet d'ajouter des prestations supplémentaires à l'accord-cadre relatives à l'entretien des revêtements des voiries et de fixer les prix afférents au Bordereau des Prix Unitaires.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la collectivité.

Fait à Béthune, le 23 juin 2020

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : 23 juin 2020  
Et de la publication le : 23 juin 2020  
Le Président,  
Certifié signé

Le Président,  
Certifié signé

**WACHEUX Alain**

**WACHEUX Alain**